

Diplomatie de bon voisinage et intégration africaine : vers une approche de rupture

Ameth Diallo

Enseignant-Chercheur.

Université Gaston Berger de Saint-Louis / Sénégal

diallo.ameth2@ugb.edu.sn

/

Mamadou Gorgui BA

Études Africaines et Postcoloniales

Université Cheikh Anta Diop de Dakar / Sénégal

mamadougorguiba2009@yahoo.fr

RASS. Pensées Genre. Penser Autrement. VOL 4, No 6 (Novembre 2024)

Résumé

Cet article examine les contours d'une nouvelle configuration des relations diplomatiques et géopolitiques du Sénégal vis-à-vis de ses pays voisins, à savoir la Mauritanie et la Gambie. En effet, nous vivons dans un contexte où le nouveau régime de Dakar cherche à bâtir les fondations d'un nouvel envol diplomatique. D'une part, il aborde les nouveaux axes de partenariat avec la Mauritanie qui doit partager avec le Sénégal les revenus qui seront tirés de l'exploitation du gaz et du pétrole. Et d'autre part, il analyse les dynamiques des relations que le Sénégal entretient avec la Gambie et dont l'essentiel reste à consolider.

Mots clés : Diplomatie – intégration – rupture – voisinage – Sénégal

Good neighborly diplomacy and African integration: towards a disruptive approach

Abstract

This article examines the contours of a new configuration of Senegal's diplomatic geopolitical relations with its neighboring countries, namely Mauritania and the Gambia. In fact, we live in a context where the new regime of Dakar seeks to build the foundations of a new diplomatic start. On the one hand, it addresses new areas of partnership with Mauritania which must share with Senegal the revenues which will be derived from the exploitation of gas and oil. And on the other hand, it analyzes the dynamics of the relations that Senegal maintains with the Gambia and the essential part of which remains to be strengthened.

Key words: Diplomacy – integration – break-up – neighborhood – Senegal

Introduction

La diplomatie peut être définie comme étant la conduite de négociations et la connaissance des traditions diplomatiques qui régissent les rapports de fraternité, et de coopération des États. Donc, elle permet de résoudre des conflits sans violence et de définir des accords. Le Président de la République, Bassirou Diomaye Diakhar Faye élu le 24 Mars 2024 dès le premier tour avec plus de 54% des voix, en est conscient et en fait son cheval de bataille. Cet état de fait a motivé la première visite officielle qu'il a effectuée en Mauritanie. Cela traduit à la fois une diplomatie de rupture et son attachement au bon voisinage. D'où le sujet intitulé : "*Diplomatie de bon voisinage et intégration africaine : vers une approche de rupture.* "

Pour étudier un tel sujet, nous avons consacré une grande partie de notre temps à des activités de lecture. À cet effet, les *Mémoires* publiés en 2014 d'Abdou Diouf ont attiré notre attention particulière car, l'auteur y a abordé les relations que le Sénégal entretient avec la Mauritanie et la Gambie. Nous nous sommes également intéressés au roman de Boubacar Barry. Dans cette dite œuvre intitulée *La Sénégalie du XVe au XIXe siècle. Traite négrière islam et conquête coloniale* et publiée en 1998, l'historien parle d'une histoire régionale conçue dans une vision globale de la Sénégalie sans tenir compte ni des frontières des royaumes précoloniaux ni de celles des États actuels héritées du partage colonial. Il remet en cause les frontières artificielles tracées par les colons qui ne tenaient pas en compte les réalités sociales. Qui plus est, le mémoire de master II de Momodu Bah et dont le titre est *Politics and Foreign Policy of the Gambia from 1965 to 2014*, et soutenu en 2015 nous a été d'un grand apport. Il y parle de l'intervention du Sénégal en Gambie lors du coup d'état manqué de Kukoi Samba Sagna en 1981 et des raisons qui avaient poussé le président Abdou Diouf à envoyer des soldats sénégalais. Ce dit coup d'état en Gambie est également abordé par Mamadou Gorgui, dans son article scientifique intitulé « Political transitions in west Africa : A retrospective analysis of the Gambia's regimes from 1965 to the Present » et publié en 2024 dans la revue dénommée *Pluraxes Monde*, Vol. 2, N° 4, pp. 182- 198.

Au delà de ces documents écrits, nous nous sommes aussi intéressés aux émissions télé et radio pour collecter des informations relatives au sujet ci-dessus. Pour cela, dans l'émission télévisée de TV5 Monde en date du 19 Avril 2024, Léa Breuil, correspondante TV5 Monde à Nouakchott (Mauritanie) a évoqué les soubassements de la première visite officielle du président sénégalais Bassirou Diomaye Diakhar Faye en terre mauritanienne. De même, Léa-lisa Westerhoff, correspondante de RFI à Dakar, dans l'émission « Appel sur l'actualité » du 23 Avril 2024 animée par Juan Gomis, a énuméré quelques raisons de cette visite en Mauritanie.μ

Cet article vise à analyser les contours d'une nouvelle configuration des relations diplomatiques et géopolitiques du Sénégal vis-à-vis de ses voisins immédiats au moment où le nouveau régime de Dakar cherche à bâtir les fondations d'un nouveau départ. Il étudie deux cas concrets qui ont attiré notre attention. D'une part, il aborde les nouveaux axes de partenariat avec la Mauritanie dans un contexte marqué par le partage des revenus du gaz et les efforts d'intégration liés aux enjeux de l'exploitation du fleuve Sénégal. Et d'autre part, l'article cherche à examiner les dynamiques des relations avec la Gambie dont l'essentiel reste à consolider avec le départ de l'ancien Président Jammeh. Nous exprimons l'hypothèse selon laquelle cette démarche diplomatique du Président nouvellement élu est soutenue par une volonté manifeste de mettre en œuvre le projet politique qui l'a porté au pouvoir dès le premier tour. Cependant, il s'avère nécessaire de poser les questions suivantes : Pourquoi le président sénégalais a-t-il choisi la Mauritanie pour y effectuer sa première visite officielle ? Quelles sont les véritables raisons des visites officielles en Mauritanie et en Gambie ?

1- Méthodes et matériels

Pour mener ce travail, nous avons fait recours à des documents écrits tels que des articles scientifiques, des livres et mémoires de master II. Il faut aussi noter que les documents sonores comme des audiovisuels, des reportages nous ont été d'une grande utilité. Ainsi, à travers une approche analytique et théorique, nous allons analyser les résultats issus des recherches qui ont été entreprises. Pour ce faire, nous comptons d'abord mettre un accent particulier sur la rupture prônée par le nouveau régime de Dakar. Ensuite, nous nous intéresserons aux motifs de la première visite officielle du Président Faye en terre mauritanienne. Enfin, nous allons revisiter les relations de bon voisinage qui existent entre le Sénégal et la Gambie et analyser les défis de la Sénégalie.

2- Résultats

2.1- Rupture et bon voisinage

L'arrivée au pouvoir du Président Bassirou Diomaye Diakhane Faye est attendue et entendue comme la matérialisation d'une rupture contre ce que nous avons appelé ces dernières années "le système". En effet, en 2014 est né PASTEF (Patriotes Africains du Sénégal pour le Travail, l'Éthique et la fraternité). Ce dit parti politique sénégalais prône un changement systémique, dénonce l'injustice et la mal gouvernance qui constituent, selon son leader Ousmane Sonko, une entrave au développement et à l'équité sociale. Après des années

ponctuées par l'intimidation, la radiation, l'emprisonnement des dirigeants et militants du PASTEF, ce parti choisit Bassirou Diomaye Diakhar Faye comme candidat à l'élection présidentielle du 24 Mars 2024 vu que Ousmane Sonko avait perdu ses droits civiques suite à une condamnation dont il faisait l'objet. L'élection de 2024 est historique dans la mesure où, pour la première fois, dans l'histoire politique du Sénégal, un président prisonnier est élu au premier tour avec plus de 54% des voix, sonnait ainsi l'heure du changement du système. Ce dernier est large et complexe et renvoie, en résumé, à la manière dont les anciennes colonies sont gouvernées depuis les indépendances avec une responsabilité des puissances coloniales et des élites complotistes.

Le Président Diomaye est porté au pouvoir par une grande coalition dénommée « Coalition Diomaye Président » qui avait présenté aux Sénégalais “Le Projet”, ce manifeste politique, une sorte de livre programmatique. Ce soi-disant projet a d'ailleurs été élaboré par les cadres de son Parti, PASTEF-Les Patriotes, épaulés par d'autres experts et spécialistes, la plupart ayant travaillé dans l'anonymat total. Donc, avec l'élection de Bassirou Diomaye Diakhar Faye à la magistrature suprême, la rupture tant chantée est attendue sur tous les plans. Et, les Sénégalais escomptent d'actes forts de la part de leur nouveau président pour déceler les premières manifestations de cette rupture dans la façon de faire de nos présidents et dans le mode de gestion de l'État.

Ainsi, il était de coutume, pour tout nouveau président élu au Sénégal, de réserver sa première sortie du territoire national à une visite de “fidélisation des liens” chez son “partenaire historique”, à savoir, l'ancienne métropole, la France. Macky Sall, né après les indépendances, était censé rompre cette tradition dans un contexte de démystification et de déconstruction du complexe colonial. Cependant, Président Sall n'a pas dérogé à la règle. En d'autres termes, il sacrifia à la tradition et consacra sa première visite officielle à la France. Ce fut le début d'un renforcement sans précédent de la dépendance de notre pays vis-à-vis de la France, avec des conséquences malencontreuses qui vont jalonner tout son règne, non sans attirer l'ire des Sénégalais qui, pour exprimer leur courroux à l'endroit du régime en place, faisaient recours à la manifestation, moments propices pour s'attaquer aux intérêts des Français.

La diplomatie du voisinage constitue une de nos priorités et des thématiques du nouveau régime. D'abord, cela allait de soi, en tant que parti qui se réclame panafricain et héritier des idées de l'illustre penseur Cheikh Anta Diop. En effet, la politique étrangère est avant tout une politique du voisinage immédiat. Il y va non seulement de la sécurité du pays mais aussi de sa prospérité économique, de la paix, de la cohésion et la fraternité des peuples concernés. En réalité, ce voisinage a été compartimenté avec la balkanisation de l'Afrique lors de la

Conférence de Berlin, et tout gouvernement d'obédience panafricaniste se doit de le rétablir et, mieux de le promouvoir.

En réalité, le postulat était de dire que notre voisinage importait plus que toute autre chose. Il est, à vrai dire, au-dessus même de nos liens avec l'ancien colonisateur qui dispose d'énormes moyens de pression (assistance économique, militaire, monnaie et autres). Si le projet a été aussi audacieux et s'est voulu tout iconoclaste, c'est parce que les cadres du parti étaient convaincus du courage et du bien fondé de ceux qui allaient le porter et le mettre en œuvre. En voyant le Président Diomaye consacrer ses premières sorties à notre voisinage immédiat, les Sénégalais se sont sentis fiers et sont aussi rassurés du respect et de la considération que leur témoigneront leurs voisins, avec des retombées positives dont on saurait mesurer l'ampleur

Hier, en quittant Dakar et en foulant le sol Mauritanien, le Président Bassirou Diomaye a envoyé un signal fort qui consiste à dire que notre nouvelle politique est désormais "Le Sénégal, l'Afrique de l'ouest et l'Afrique d'abord". Ceci est un acte audacieux et cohérent, qui marque une rupture et un nouveau départ sur le plan diplomatique. Cet état de fait a poussé Son Excellence Bassirou Diomaye Diakhar Faye à effectuer ses premières visites officielles aux pays voisins et limitrophes du Sénégal à savoir Mauritanie, la Gambie, la Guinée, pour ne citer que ceux-là.

2.2-Les soubassements de la visite en Mauritanie



Son Excellence Bassirou Diomaye Diakhar Faye accueilli par son Excellence Mouhamed Ould Ghazouani le 18 Avril 2024 à l'aéroport international de Nouakchott.

Bassirou Diomaye Diakhar Faye, le plus jeune Président démocratiquement élu (44 ans) a posé des jalons allant dans le sens d'entreprendre des ruptures significatives sur le plan diplomatique. Comme à l'accoutumée, ses prédécesseurs à la magistrature suprême réservaient leur première visite officielle à la France. Cependant, Président Faye a fait fi de cette démarche diplomatique. Investi le 02 Avril 2024, Son Excellence Bassirou Diomaye Diakhar Faye a effectué sa première visite officielle en Mauritanie, un pays limitrophe, voisin et allié et cela avait créé moult interrogations concernant le choix de ce pays frère.

Selon des sources proches des présidences, c'est une visite d'amitié et de travail. D'abord, il est important de souligner que la Mauritanie assure la Présidence de l'Union Africaine. Donc, une visite d'amitié oui vu que ce voyage va renforcer la volonté d'intégration africaine chère au président Faye. En plus, étant conscient que la Mauritanie est un partenaire historique et immédiat, le nouveau président sénégalais a privilégié les voisins directs pour ses premiers voyages officiels pour matérialiser la politique de bon voisinage. Alors, il n'est pas exagéré de dire que la visite du Président Diomaye est une visite chez tous les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Afrique en attendant le premier sommet de l'UA pour les rencontrer physiquement.

Ensuite, c'est une visite de travail si nous savons que la Mauritanie est un pays stratégique pour le Sénégal avec plusieurs intérêts économiques en jeu et des enjeux sécuritaires non négligeables surtout dans un contexte où le djihadisme bat son plein dans le continent africain. Dans ce sillage, Lea-lisa Westerhoff, correspondante de RFI à Dakar dit : «...*un autre sujet crucial qui lie les deux pays, la coopération sécuritaire face la menace djihadiste dans la région pour laquelle la Mauritanie est un interlocuteur important.* » (Juan Gomis, dans l'émission « Appel sur l'actualité » du 23 Avril 2024 sur RFI. »)

En outre, la Mauritanie semble disposer des réserves les plus poissonneuses de la côte atlantique. Le Sénégal, ayant mal géré ses ressources halieutiques à travers des contrats léonins avec des puissances comme la Chine et étant confronté à une raréfaction de poissons, voyait ses pêcheurs, notamment ceux de Guet Ndar, priser les eaux mauritaniennes. Les accrochages avec les gardes côtes mauritaniens occasionnaient souvent des morts et des situations déplorables. La question des licences de pêche que la Mauritanie octroie au Sénégal était aussi inscrite à l'ordre du jour. Lea-lisa Westerhoff, correspondante de RFI à Dakar d'ajouter :

Il a été également question de la pêche avec le renouvellement de 500 licences accordées à des pêcheurs sénégalais pour accéder aux eaux mauritaniennes, ce qui

est important pour le Sénégal puisqu'il y a un gros problème de raréfaction des poissons dans les eaux sénégalaises, d'où l'importance de pouvoir aussi aller pêcher en Mauritanie. (Juan Gomis, dans l'émission « Appel sur l'actualité » du 23 Avril 2024 sur RFI. »)

La raison évoquée par Lea-lisa Westerhoff est partagée par Léa BREUIL, correspondante TV5 Monde à Nouakchott (Mauritanie). Elle annonce que, « dans l'agenda, l'accord de pêche entre les deux pays, 500 licences sont actuellement accordées à des pirogues sénégalaises pour naviguer sur les eaux mauritaniennes. » (TV5 Monde, le 19 Avril 2024)

Cela prouve à suffisance qu'il était plus que nécessaire d'en discuter, voire de trouver des solutions durables pour arrondir les angles et éviter d'autres conflits entre pêcheurs sénégalais et mauritaniens. Par conséquent, la visite arrive donc à point nommé.

Un autre sujet abordé lors cette visite officielle est le gisement pétrolier et gazier appelé GTA (Grand Tortue Ahmeyim) que la Mauritanie et le Sénégal se partagent. Le nouveau président dit également vouloir renégocier les contrats pétroliers et gaziers. Avec déjà les litiges éventuels, l'avantage de la Mauritanie sur certains sites, l'exploitation du projet Grande Tortue, il est plus qu'urgent d'entretenir des discussions constantes au plus haut niveau. Les ressources naturelles sont souvent des sources de tensions, surtout lorsqu'elles sont transfrontalières. Et c'est ainsi qu'il faut prendre très au sérieux l'exploitation de ces ressources gazières et pétrolières. Le Président sénégalais nouvellement élu est conscient des enjeux de cette nouvelle donne et en fait sûrement une de ses priorités.

En ce qui concerne les infrastructures, le pont de Rosso à la frontière sénégalomauritanienne en construction depuis 2021 a été abordé par les deux présidents de la république. Ce dit pont est d'une importance capitale vu qu'il va faciliter les déplacements des personnes et des biens entre les deux pays qui sont par ce long fleuve du Sénégal.

D'ailleurs, d'une envergure moindre, mais d'une importance capitale, la question de l'eau avec le fleuve Sénégal est également un sujet qui attire l'attention particulière des deux présidents de la République. Dans le Projet et la vision des nouvelles autorités de Dakar, l'agriculture occupe une place de choix et devrait servir de levier pour l'industrialisation du pays. En effet, la vallée du fleuve Sénégal occupe une partie non négligeable des terres arables et bénéficie de l'avantage de l'agriculture irriguée sur la rive gauche du fleuve. Le besoin en eau du Sénégal est immense du fait du développement de l'agriculture (relativement mieux développée que celle de la Mauritanie). Cependant, vu le fonctionnement de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS), le Sénégal peine à valoriser son agriculture

à cause de la gouvernance de l'eau. Si notre agriculture est appelée à monter en puissance, nous aurons concomitamment besoin de plus d'eaux et d'infrastructures pour l'atteinte de cet objectif. Et même si la Mauritanie, le Mali et la Guinée doivent en faire de même, le développement de l'agriculture étant la tendance et une priorité un peu partout pour les états, des risques sérieux sont à craindre dans le futur. Nos états doivent résolument anticiper sur cette problématique et proposer un mécanisme de gestion et d'exploitation idéale du fleuve Sénégal, ce qui permettra notamment au Sénégal de récupérer cette manne d'eaux qui se verse dans l'océan. Une gestion concertée et harmonisée aiderait aussi les pays concernés à se mettre à l'abri d'une guerre de l'eau, car elle considérée comme l'une des raisons de conflits les plus probables du 21 siècle.

Le Président Diomaye, en fera, certainement, une grande priorité et il semble accorder une importance capitale aux pays voisins et limitrophes à la fois. Après avoir effectué sa première visite officielle en terre mauritanienne, il marque ainsi une rupture diplomatique palpable. Dans la même perspective d'idées, il semble lancer un message fort sur le plan diplomatique et sur les relations bilatérales et multilatérales du Sénégal qui vient d'élire son 5ème Président de la République, Bassirou Diomaye Diakhar Faye qui, après la Mauritanie, a réservé sa deuxième visite officielle à la Gambie.

2.3-La coopération sénégal-gambienne et ses défis



Son Excellence Bassirou Diomaye Diakhar Faye accueilli par son Excellence Adama Barrow le 20 Avril 2024 à l'aéroport international de Banjul

De retour à Dakar, en provenance de la Mauritanie, le Président Bassirou Diomaye Faye, n'aura attendu qu'une journée pour reprendre les airs en direction d'un autre pays voisin, en l'occurrence la Gambie. En s'embarquant à bord de la Pointe Sarène, l'avion présidentiel, le nouveau Président de la République du Sénégal a choisi la Gambie pour y effectuer sa deuxième visite officielle. Aussi paradoxal que cela semblait être, il est allé pourtant rendre visite à un autre pays, mais situé à l'intérieur de son propre pays. Étant considérée comme une enclave du Sénégal, la Gambie occupe une place de choix dans la diplomatie sénégalaise eu égard au bon voisinage et aux relations millénaires qui lient ces deux pays.

D'ailleurs, dans son illustre ouvrage intitulé « *La Sénégambie du XVe au XIXe siècle. Traite négrière islam et conquête coloniale* » et publié en deux volumes, Boubacar Barry nous rappelle l'histoire commune de l'espace sénégambien qui, en réalité, précise-t-il, ne concerne pas seulement le Sénégal et la Gambie. De manière plus large, ce dit espace inclut une partie des deux Guinée, du Mali et de la Mauritanie. L'historien met en relief l'émiettement de cet ensemble et l'irruption des frontières artificielles qui vont finir par asseoir "les privilèges nationaux de souverains légitimistes" B. Barry (1988, p.14).

Si Barry vise à analyser l'absurdité de nos frontières artificielles tout en préconisant l'impérieuse nécessité, à l'étape actuelle de notre destin, "de nous tendre la main et d'accepter de tout partager dès maintenant pour assurer notre survie et un meilleur avenir pour nos enfants" B. Barry (1988, p.20), c'est parce qu'il reste préoccupé, comme bon nombre d'historiens panafricanistes, par la stagnation d'un espace qui dispose d'un potentiel économique énorme pouvant enclencher un véritable progrès pour ses peuples.

À vrai dire, le Sénégal et la Gambie sont deux pays frères qui se confondent dans le même espace. Cependant, à cause de la réalité coloniale, et de la volonté manifeste du pouvoir colonial de fragiliser le tissu social africain pour l'instauration d'un paradigme qui sert les intérêts des puissances étrangères, cette zone sera balkanisée au profit de la France et de l'Angleterre. Ces deux puissances vont y instaurer deux systèmes politiques différents qui ne feront, au fil des années et des siècles, que renforcer la distanciation et l'aliénation des peuples qui, jusque-là, restaient unis, et solidaires, cimentés par une histoire et un destin commun, malgré l'existence de quelques écueils, un fait inhérent à l'histoire.

Il est vrai, qu'à la veille des indépendances, et bien après celles-ci, les premiers dirigeants de l'espace sénégambien ont cherché à faire revenir la situation précoloniale en tentant de restaurer de grands ensembles régionaux. Pour ce qui est du Sénégal et de la Gambie,

plus particulièrement, après l'éclatement de la Fédération du Mali, de solides jalons furent posés vers l'établissement d'une Sénégalie pour unir leurs forces et renforcer leurs relations diplomatiques. Il est bon de rappeler que cette confédération est née à la suite du coup d'Etat raté qui a été orchestré par Kukoi Samba Sagna pour s'emparer du pouvoir. Le rôle joué par le Sénégal sous les ordres du Président Abdou Diouf a été décisif pour faire échouer le plan machiavélique de Kukoi. Dans ce sillage, G. BA dit:

Happily for Jawara, the above mentioned coup d'état was unsuccessful due to the intervention of the senegalese soldiers. Jawara asked for help by informing Abdou Diouf, the senegalese Head of State. The latter reacted favorably by sending his troops to invade Gambia. (G. BA, 2024, p. 187)

En un temps record, les soldats sénégalais et les forces de défense loyales au Président Dawda Kairaba Jawara réglèrent le problème. Dans ce sens, Momodu Bah écrit: "In just four days (from July 31 to 4 August), the Senegalese troops and forces loyal to the Jawara government unseated Kukoi Samba Sanyang and reinstated President Jawara". (Jawara, 2009, p. 314). Selon toujours Momodu Bah, président Abdou Diouf n'avait pas agi au hasard. Ainsi, il dit: « it must be admitted that Diouf's intervention was also due to his fearness of the rebellion being extended to Senegal. » (M. Bah, 2015, p.33)

En tout état de cause, la création de la confédération était une volonté du Président Dawda Jawara d'exprimer sa reconnaissance au peuple sénégalais pour le rôle prépondérant que le Sénégal a joué dans la résolution de la crise gambienne. Par conséquent, « the decision was made official at Kaur in what later became known as 'The Kaur Declaration'. On 17 December 1981, the agreement was ratified and came into force on 1 February 1981. » (A. Diouf, 2014, p.165).

Malheureusement, c'était l'époque où les partis uniques dictaient leur loi sur le continent africain, favorisant de facto, l'émergence de dirigeants autoritaires prônant un nationalisme chauvin. Par conséquent, la plupart des initiatives régionales ne parvinrent pas à survivre, et la Sénégalie ne fut guère une exception, vu qu'elle a éclaté en 1989. Même si des efforts sont constamment consentis pour préserver la paix et l'harmonie entre les deux pays, les frontières artificielles vont beaucoup impacter sur leurs relations. La réalité d'un Etat gambien souverain va accentuer l'isolement de la partie sud du Sénégal. Et, dès les années 80, s'y installait un conflit qui, bien des moments, va donner naissance à des accrochages qui remettent en cause cette histoire et ce destin communs tant chantés.

En plus, l'arrivée au pouvoir, en 1994, du Président Yahya Jammeh, sur un coup de force militaire, avait placé la Gambie sous un régime dictatorial. Durant tout le temps qu'il était à la tête de la Gambie, les relations entre Dakar et Banjul étaient marquées par des tensions permanentes qui vont finir par saper la confiance et le vivre ensemble qui caractérisaient le bon voisinage. Les relations diplomatiques et de bon voisinage sont revenues à la normale, en 2017, avec l'arrivée au pouvoir d'Adama Barrow qui avait bénéficié du soutien indéfectible de Macky Sall. De facto, Dakar et Banjul entrevoient un nouveau départ dans leurs rapports. Il faut surtout souligner, à ce niveau, le leadership énergique adopté par l'ancien Président du Sénégal qui avait déployé l'Armée sénégalaise à la première ligne du front des forces de la CEDEAO, saisissant cette occasion en or pour accélérer le départ d'un Jammeh longtemps accusé d'avoir usé de la position stratégique de la Gambie pour alimenter la rébellion casamançaise. En réalité, tout au long de son magistère, Président Jammeh n'était pas en de bons termes avec les Présidents sénégalais et exerçait une pression constante sur les autorités de Dakar.

Donc, le départ de Jammeh a occasionné le rapprochement entre Barrow et Sall, en qui le Président Gambien voit un protecteur. En somme, les relations reviennent à la normale. Mieux, elles sont renforcées à tous les niveaux. À ce titre par exemple, la traversée des frontières est facilitée de part et d'autre par les importants travaux infrastructurels qui sont mis en branle. Il en résulte la construction du pont transgambien de Farafenni, en sus du projet de la ligne d'interconnexion et du barrage hydroélectrique de Sambagalou, sous l'égide de l'OMVG, gages d'une véritable intégration bilatérale et sous régionale.

Nous osons affirmer, sans risque de nous nous tromper, que le pont de Farafenni est une véritable bouffée d'oxygène dans la circulation des biens et des personnes. La ligne d'interconnexion est également une initiative sous régionale qui peut être prolongée dans les autres pays pour favoriser l'intégration. Le barrage quant à lui, en plus de pouvoir fournir de l'électricité aux réseaux des différents pays, permettra à des millions d'habitants issus des zones enclavées d'améliorer leur bien-être et développer leurs activités économiques.

Ainsi, à l'heure où le Président Bassirou Diomaye rencontrait son homologue gambien, Adama Barrow, il gardait certainement à l'esprit ces belles réalisations qui témoignent de la volonté et de l'engagement des deux peuples et de leurs dirigeants à accélérer le processus d'intégration. Seulement, quand bien même fier de ces fastes, le nouveau Président du Sénégal était aussi conscient des enjeux énormes qui caractérisent la coopération entre Dakar et Banjul et des défis substantiels qu'il doit relever pour marquer, à sa propre manière, son empreinte dans la marche sénégalienne.

S'il y a un chantier de première importance dans lequel il faudrait s'investir, c'est bien la restauration d'un climat de confiance entre les deux États et leurs peuples. Les nouvelles autorités de Dakar doivent, à tout prix, s'efforcer de corriger l'une des erreurs manifestes du régime précédent. Il s'agit du sentiment de l'ingérence du Sénégal dans les affaires intérieures de la Gambie. Ce sentiment est largement partagé par nos voisins, surtout les jeunes et les élites Gambiens qui voient le Sénégal disposer de « beaucoup d'autorité dans leurs propres pays ».

Il ne fait aucun doute que l'intervention du Sénégal à la tête de la CEDEAO a été salubre et très bien accueillie par les populations gambiennes qui avaient trop souffert du règne de Jammeh. Cependant, les Gambiens ont vite eu le sentiment que Barrow était entraîné dans un suivisme dangereux au point de permettre à Dakar de s'incruster dangereusement dans des aspects névralgiques comme la sécurité. Les Gambiens sont gênés par cette situation et nourrissent une certaine méfiance vis-à-vis du Sénégal. Vu sous cet angle, le régime du Président Bassirou Diomaye devra les accompagner à retrouver leur fierté de sorte à restaurer la confiance entière des Gambiens à l'endroit de leurs frères et sœurs sénégalais. Ce n'est que sur cette base que l'on pourra jeter les fondements d'une coopération ancrée sur le respect mutuel et porteuse d'une intégration réussie.

Le Sénégal devra concevoir une coopération plus agile qui continue à appuyer la Gambie sur le plan sécuritaire. Dans un contexte où sévit le grand banditisme, la menace terroriste et d'autres problèmes sécuritaires, les deux pays doivent mettre en place une coopération militaire et policière efficace et renforcée capable de garantir la sécurité maximale à leurs citoyens. Une Sénégalie en sécurité est aussi le gage d'une floraison de l'industrie touristique qui représente un pan important du PIB des deux pays respectifs.

Un autre défi de taille qui reste à poursuivre, de manière résolue, est la construction d'infrastructures de grande envergure ayant comme mission de faciliter l'intégration des peuples. À ce propos, le plus grand projet pourrait être la construction du pont Bara-Banjul. Comparé au pont de Farafenni, ce nouvel ouvrage requiert plus de moyens, d'ingéniosité, de volonté et d'engagement de la part des deux États.

Cependant, au regard de l'impact économique, le jeu en vaudra bien la chandelle. D'abord, la Gambie sera le bénéficiaire direct de ce joyau construit dans son propre pays, comme d'ailleurs le pont de Farafenni. Ce pont sera la source d'énormes recettes fiscales, en plus de garantir une sécurité sans précédent pour les voyageurs.

Ainsi, dans le cadre de la coopération bilatérale, le Sénégal y gagnera largement à travers les échanges commerciaux, notamment la circulation des biens et des personnes. Avec ce pont, il sera plus facile de rallier Dakar en quittant Ziguinchor et vice versa. Les opérateurs

économiques et hommes d'affaires sénégalais pourront facilement atteindre le marché gambien des grandes villes comme Serekunda en empruntant le pont, en un temps record.

De surcroît, les gros porteurs mèneront plus paisiblement leurs trajets avec plus de sécurité tandis que les familles distancées de part et d'autre se fréquenteront plus aisément. Particulièrement, la gestion des flux économiques, des biens et des personnes à travers ses infrastructures frontalières va constituer une expérience inédite pour consolider l'intégration douanière pour l'instauration de la zone de libre-échange ouest africain, au-delà, continentale.

En plus, en participant à la mobilisation du financement, le Sénégal pourra parvenir à négocier aux fins de permettre à un grand nombre de ses cadres chevronnés et de ses ouvriers qualifiés de trouver du travail dans la construction du pont et sa maintenance. Nos entreprises pourront même se voir attribuer certains marchés dans les travaux de construction.

Sur le plan infrastructurel, on peut noter l'urgence de contrôler et de gérer la salinisation du fleuve Gambie. Le bassin de ce fleuve est, aujourd'hui, menacé par la montée d'une salinisation croissante. Les conséquences sont visibles autour du fleuve et dans des zones très avancées. Ce phénomène affecte une large partie des terres arables au Sénégal. Aujourd'hui, la partie sud des régions de Fatick et de Kaolack nommément Karang, Niore, Kaffrine... etc est confrontée à cette menace de salinisation avec la dégradation des terres agricoles et l'incapacité de pratiquer les cultures de crues d'antan dans bien des superficies. En plus de cela, cette salinisation constitue une atteinte à la faune et à la flore et pourra se propager dans des zones aussi lointaines que la grande forêt de NiokoloKoba, qui est traversée par le fleuve. Aujourd'hui comme il a été question de construire un barrage anti-sel à Diama pour le fleuve Sénégal, il est nécessaire de procéder à la même technique pour freiner l'avancée galopante de la salinisation. Le Sénégal et la Gambie, de concert avec les autres Etats de l'OMVG, doivent s'atteler à la construction de cet ouvrage. En plus des retombées énormes qu'il aura sur l'écosystème, le barrage permettra également de cultiver des milliers d'hectares, d'intensifier l'agriculture et de créer des emplois. Qui plus est, il assurera la mise en place d'une autre zone d'intérêt agricole de grande envergure à l'instar de la Vallée du Fleuve Sénégal et du bassin de l'Anambé. Il participera aussi à renforcer les efforts sur la sécurité alimentaire et la mise en place de systèmes agricoles durables pour ainsi permettre à ce grand ensemble de ne plus continuer à miser sur des chaînes d'approvisionnement alimentaires fragiles au vu de la pesanteur des guerres et des complexités au Moyen Orient, une zone de transit privilégiée pour les marchandises dans le commerce mondial.

Parmi les priorités du Président Diomaye, il devrait figurer aussi le renforcement de la coopération sur le plan de la protection des ressources forestières. Selon une étude de la FAO, réalisée en 2011, le Sénégal perd chaque année 45 000 ha de ses forêts. Et, ces dernières se retrouvent exclusivement dans les zones Est et Sud du pays. En réalité, ces dernières années, la Gambie est devenue un lieu de transit pour le juteux commerce de bois dont la part la plus importante provient de la Casamance. Déjà, sous l'ère de Jammeh, de puissantes entreprises, principalement chinoises, de connivence avec Banjul, vidaient nos forêts de leurs arbres les plus précieux à travers cet abattage sans merci. Cette même pratique, hélas, persiste toujours. Le Président Diomaye devra, en conséquence, convaincre son homologue gambien de l'urgence de protéger nos forêts qui jouent un rôle crucial dans un contexte de changement climatique aux effets déjà dramatiques. Il urge, de ce point de vue, d'envisager une politique environnementale qui s'inscrit dans la durabilité et qui est adoptée par les deux pays. Au premier chef, le dispositif sécuritaire pour protéger ces forêts doit être renforcé avec un personnel suffisant et des moyens de surveillance sophistiqués issus des dernières technologies. Parallèlement, une politique de veille citoyenne solide devra être promue, en impliquant les populations qui doivent être conscientisées et habilitées à apporter leur propre contribution, car étant les premières couches qui seront inéluctablement impactées par l'exploitation abusive de nos forêts. Au demeurant, s'il reste difficile de se passer de l'usage du bois dans notre industrie moderne, une politique de reforestation doit être envisagée et appliquée à travers les pouvoirs centraux et décentralisés, avec l'appui des États. Le Sénégal doit rester particulièrement vigilant par rapport à la préservation de la forêt casamançaise qui représente une grande partie de la biodiversité avec un écosystème de plus en plus menacé par la déforestation et l'avancée de la salinisation. Cette zone représente un équilibre écologique dans la région et devra être préservée à tout prix.

Le renforcement de l'assistance technique doit aussi être inscrit au chapitre des priorités entre Dakar et Banjul. À bien des égards, le Sénégal bénéficie d'une certaine avance sur la Gambie sur bon nombre de secteurs. L'appui de Dakar pourra s'avérer crucial en matière planification urbaine, de construction de grands chantiers tels que les ponts, autoroutes, complexes sportifs, grands bâtiments publics et universités. S'il est vrai que le Sénégal a largement misé sur des partenaires et des groupes étrangers pour réaliser ses infrastructures, il pourra faciliter la voie à la Gambie. D'une manière plus audacieuse, les entreprises sénégalaises, en faisant valoir leur expérience de cohabitation avec les grandes multinationales, pourraient chercher à pénétrer ce marché avec l'appui de nos autorités.

En outre, le Président Diomaye pourra s'appuyer sur la Gambie pour faire valoir l'expertise et le savoir-faire des patrons d'entreprises sénégalaises afin d'obtenir des contrats ou d'étendre leur business en Gambie, à travers une politique réfléchie comme cela se fait aujourd'hui avec le Maroc, la Turquie et les pays du Golfe. De ce fait, la Gambie pourra être une porte d'entrée vers la sous-région. Aussi, le Sénégal pourra-t-il beaucoup appuyer dans la formation des ressources humaines à travers une coopération universitaire renforcée. Pour ce faire, des partenariats avec les universités sénégalaises, les écoles de Médecine, les hôpitaux universitaires et les autres infrastructures sanitaires de renommée du Sénégal, les Écoles d'agriculture entre autres pourront y jouer un rôle de premier plan.

En somme, il va sans dire que la Gambie et le Sénégal sont deux peuples amis et frères qui ont partagé un passé multiséculaire et qui sont condamnés à assumer un futur et un destin communs. S'il est établi que leurs relations ont été marquées par des hauts et des bas, il importe, aujourd'hui, pour nos régimes, surtout pour celui de Dakar qui s'inscrit dans une logique de rupture et qui nourrit un grand espoir pour l'intégration régionale, de dépasser le simple stade de la rhétorique et poser les jalons qui devront construire les véritables chantiers liés à la paix, à la sécurité et au progrès humain pour un développement durable et inclusif de la grande Sénégalie.

Conclusion

En définitive, cet article qui est consacré à la diplomatie de bon voisinage nous a permis de revisiter les relations diplomatiques que le Sénégal entretient avec la Mauritanie et la Gambie, deux pays alliés et limitrophes. En effet, l'élection de Bassirou Diomaye Diakhary Faye à la magistrature le 24 mars 2024 constitue un nouveau départ dans les rapports de bon voisinage entre les pays ci-nommés. Président Faye semble prôner une diplomatie de rupture car, contrairement à ses prédécesseurs qui, d'habitude, réservaient leurs premières visites officielles à la France, l'ancienne métropole. Quant au plus jeune président sénégalais démocratiquement élu, il a audacieusement marqué la rupture au vu et au su de tout le monde en consacrant ses premières sorties officielles aux pays voisins du Sénégal, à savoir la Mauritanie, la Gambie, pour ne citer que ceux-là. Cette démarche diplomatique semble traduire une volonté manifeste du Président sénégalais à accorder une place de choix concernant les coopérations bilatérales et multilatérales du Sénégal vis-à-vis de ses voisins africains avec qui il partage la CEDEAO et l'Union africaine.

Pour ce qui est de la première sortie réservée à la Mauritanie, elle revêt un cachet particulier dans la mesure où ce pays voisin assure présentement la présidence de l'union africaine. Ce qui veut dire que c'est également une visite chez tous les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Afrique. En plus, au-delà des accords de pêche entre le Sénégal et la Mauritanie, il y a l'exploitation du gaz et du pétrole, deux ressources que les deux pays doivent se partager. Donc, des discussions franches et cordiales sont nécessaires pour éviter toute malédiction liée à l'exploitation des ressources gazières et pétrolières.

Quant à la visite officielle en Gambie, le Sénégal entretient de très bons rapports avec la Gambie tant, sur le plan diplomatique que sur le plan social. D'où la naissance de la Sénégalie en 1981. Cette dite confédération en dit plus concernant leurs relations fraternelles, amicales et diplomatiques qui les lient. Cependant, beaucoup de défis doivent être relevés entre les deux nations sœurs. Ainsi, il s'avère nécessaire de se demander si cette démarche du Président Diomaye est diplomatiquement recommandée et si cette rupture entreprise sera notée dans les autres domaines.

Références bibliographiques

- BA Mamadou Gorgui, 2024, « Political transitions in west Africa: A retrospective analysis of the Gambia's regimes from 1965 to the Present », *Pluraxes Monde*, Vol. 2, N° 4, pp. 182- 198.
- BA Momodou, 2015, *Politics and Foreign Policy of the Gambia from 1965 to 2014*, Mémoire de master II, non publié, Dakar, Département d'Anglais de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cheikh Anta Diop de Dakar,
- BARRY Boubacar, 1988, *La Sénégalie du XV^e au XIX^e siècle. Traite négrière islam et conquête coloniale*, Paris, Harmattan.
- Breuil, Léa, TV5 Monde, le 19 Avril 2024.
- DIOUF Abdou, 2014, *Mémoires*, Paris, Harmattan.
- JAWARA Dawda Kairaba, 2009, *Kairaba*, West Sussex, Domtom Publishing Ltd.
- Westerhoff Lea-lisa, Appel sur l'actualité de RFI, le 23 Avril 2024

Ameth Diallo est un enseignant-chercheur en Anglais. Il est membre du laboratoire de recherche en Arts et Culture à l'Unité de Formation et Recherche (UFR) d'Anglais de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. Ses recherches et publications sont orientées à la littérature africaine comparée.

Ameth Diallo
Unité de Formation et Recherche (UFR) d'Anglais
Université Gaston Berger de Saint-Louis.
diallo.ameth2@ugb.edu.sn

Mamadou Gorgui BA est Professeur de l'Enseignement Secondaire. Il est membre du laboratoire d'Études Africaines et Postcoloniales de l'école doctorale Arts, Culture et Civilisations (ARCIV). Il est également membre de la revue scientifique « Journals of African Studies » dudit laboratoire. Il concentre ses recherches et publications sur les études africaines et postcoloniales.

Mamadou Gorgui BA
Département d'Anglais
Université Cheikh Anta Diop de Dakar
mamadougorguiba2009@yahoo.fr